Correspondant : Mme Géraldine LOIRE
86 rue de la Gare 95270 VIARMES
☎ – Portable: 06.15.88.04.69

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20h00

E-Mail :
Geraldine.arcviarmes@hotmail.fr

VIARMES

Les Archers de la Compagnie d'Arc de Viarmes ont le plaisir de vous inviter :

13 & 14 juin 2015

FEDERAL – FITA (support Championnat DPT95 Jeunes)

(Qualificatif au Championnat de France)

CHALLENGE (voir règlement joint)

Le concours se déroulera dans notre jeu d'arc
(Accessible aux personnes à mobilité réduite) à l'adresse suivante :

Lieu : Avenue Gambetta 95270 VIARMES

Horaires des tirs :	**Samedi et Dimanche**	**Samedi et Dimanche**
Flèches d'échauffement	8h30 à 9h15	13h30 à 14h15
Contrôle du matériel	9h15	14h15
Début des tirs	9h30	14h30

Le Championnat Départemental 95 FITA Jeunes sera au départ du dimanche matin (9h30)
Le dimanche matin le Fédéral et le FITA sont ouverts suivant les places disponibles.

Ouverture du greffe 1 heure avant le début des tirs
Voir tableaux en annexe pour les blasons et les distances selon les catégories
Fédéral et Fita en rythme ABCD par volées de 6 flèches
Flèches carbone non garanties par l'organisateur

Le prix par tireur :

FEDERAL : 10.00 €
FITA : 10.00 €

Le Chpt Dpt 95 Fita jeunes est pris en charge par le CD95 et la remise les récompenses se fera après la compétition.

Pour les personnes qui font 2 départs :

FEDERAL **et** FITA : 18.00 €
FEDERAL **ou** FITA : 18.00 €

Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le **06 juin 2015**
Accompagné des droits d'inscription. Chèque à l'ordre de la **Compagnie d'Arc de Viarmes**

Les places réservées par téléphone, non confirmées par écrit et non accompagnées des droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition

Récompenses aux archers ayant combiné un tir FEDERAL plus un tir FITA
aux 3 premiers de chaque catégorie officielle Dame et Homme

Dimanche vers 18h30 suivie du verre de l'amitié
Les récompenses non retirées lors de la remise de prix restent la propriété de la Cie d'Arc de Viarmes
Licence FFTA ou justificatif selon le règlement en vigueur
IMPORTANT : Prévoir une pièce d'identité si pas de photo sur l'attestation de licence

Tenue blanche ou « Compagnie - Club » obligatoire
Buvette (sandwiches, frites, merguez…) sur place
Abris pour les archers (tentes)
Mandats et résultats: **http : //www.compagniedarcdeviarmes.com** et sur le site du CD95 **: http: // cd95tirarc.free.fr/**

Correspond : Mme Géraldine LOIRE
86 rue de la Gare 95270 VIARMES
☎ – Portable: 06-15-88-04-69

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20h00

E-Mail :
Geraldine.arcviarmes@hotmail.fr

Label ARGENT 2014 - 2015

VIARMES

13& 14 JUIN 2015 - CONCOURS FEDERAL - FITA (support Chpt Dpt 95 Jeunes)

Ce bordereau d'inscriptions, accompagné d'un chèque de règlement, (droit d'inscription, toutes catégories voir ci dessous, doit être retourné à
Mme Géraldine LOIRE - 86 rue de la Gare 95270 VIARMES – Portable 06-15-88-04-69 Geraldine.arcviarmes@hotmail.fr

CLUB : ..... **Responsable :** .....**Téléphone :** .....

Adresse : .....

Nom et prénom	Numéro de licence	Cat	Type d'arc	Samedi 13 Juin 2015				Dimanche 14 Juin 2015			
				9 h 30	9 h 30	14 h 30	14 h30	9 h 30	9 h 30	14 h 30	14 h 30
				FEDERAL	FITA	FEDERAL	FITA	FEDERAL	FITA	FEDERAL	FITA

INSCRIPTION POUR LE CHALLENGE : OUI - NON (Rayer la mention inutile)

1 Départ Fédéral **ou** Fita 10.00 € x_____=_____

1 Départs Fédéral **et** Fita 18.00 € x_____=_____

2 Départs Fédéral **ou** 2 départs Fita 18.00 € x_____=_____

le Chpt Dpt 95 Fita jeunes est pris en charge par le CD95

Total =_____ à l'ordre de la Cie d'Arc de Viarmes

Correspond : Mme Géraldine LOIRE
86 rue de la Gare 95270 VIARMES
☎ – Portable: 06-15-88-04-69

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20h00
E-Mail :
Geraldine.arcviarmes@hotmail.fr

LES TIRS SE FERONT AUX DISTANCES SUIVANTES ET SUR LES BLASONS CI-DESSOUS :

FEDERAL

		Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans	Super Vétérans
Arcs Classiques	Distances							
	Hommes	2 x 20 m	2 x 30 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m
	Dames	2 x 20 m	2 x 30 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m
	Blasons	Diam 80	Diam 80	Diam 122	Diam 122	Diam 122	Diam 122	Diam 122
Arcs à Poulies	Distances							
	Hommes			2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m
	Dames			2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m
	Blasons			Diam 122	Diam 122	Diam 122	Diam 122	Diam 122

FITA

		Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans	Super Vétérans
Arcs Classiques	Distances							
	Hommes	2 x 30 m	2 x 40 m	2 x 60 m	2 x 70 m	2 x 70 m	2 x 70 m	2 x 70 m
	Dames	2 x 30 m	2 x 40 m	2 x 60 m	2 x 70 m	2 x 70 m	2 x 70 m	2 x 70 m
	Blasons	Diam 80	Diam 80	Diam 122	Diam 122	Diam 122	Diam 122	Diam 122
Arcs à Poulies	Distances							
	Hommes			2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m
	Dames			2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m	2 x 50 m
	Blasons			Diam 80 (1)	Diam 80 (1)	Diam 80	Diam 80 (1)	Diam 80 (1)

(1) Blason Diam 80 réduit à 6 zones de score (du 10 au 5)

Compagnie d'Arc de VIARMES
Avenue GAMBETTA
95270 VIARMES
http://www.compagniedarcdeviarmes.com

CHALLENGE Daniel DESSE

Daniel DESSE, Vice-président du Conseil Général du Val d'Oise et Maire Adjoint de la commune de Viarmes a été à l'initiative de la mise en place du nouveau jeu d'arc de la Compagnie, avenue Gambetta.
Le challenge « Daniel DESSE » est organisé par la Compagnie d'Arc de Viarmes à partir du premier concours en salle du 19 et 20 novembre 2011.
La Compagnie ou le Club souhaitant participer au challenge doit annoncer sa participation au greffe avant leur participation aux concours.
Il est possible d'entrer dans le challenge à tout moment.

Le challenge annuel se déroulera sur l'ensemble des compétitions de la Compagnie de Viarmes :

- Tir en salle (novembre et décembre)	- Blason de 40 et trispots
- Beursault (mars)	- Uniquement à 50 m
- Beursault (avril)	- Uniquement à 50 m
- Fédéral (juin)	- 2x50 m
- FITA (juin)	- 2x70 m classique
-	- 2x50 m poulies

Pour le Beursault, l'organisateur se réserve le droit de supprimer cette discipline du challenge pour un manque de place suivant le nombre d'équipes engagées.

Le score retenu pour le classement du challenge sera le cumul des deux meilleurs scores classiques et des deux meilleurs scores poulies tirant sur les blasons réglementaires à leur catégorie. Les archers participant au challenge peuvent être hommes ou femmes, de la catégorie junior à super-vétérans.
Les scores, quelque soit le type de compétition, seront transformés en points de la façon suivante :

- Equipe n° 1 20 points
- Equipe n° 2 18 points
- Equipe n° 3 16 points
- Equipe n° 4 14 points
- Equipe n° 5 12 points
- Equipe n° 6 10 points
- Equipe n° 7 8 points
- Equipe n° 8 6 points
- Equipe n° 9 4 points

- Puis de 2 points en 2 point pour les équipes suivantes.

L'avancement et le résultat du challenge seront annoncés en même temps que la remise des prix de chaque compétition et confirmé sur notre site.
La Compagnie ou le Club qui remportera le challenge annuel se verra récompensé d'une réplique de la coupe du challenge.
La coupe officielle est remise en jeu tous les ans. Pour que cette coupe soit définitivement acquise par une Compagnie ou un Club, il faudra avoir gagné trois fois le challenge.
Les résultats successifs seront gravés sur la plaque de la coupe officielle.
A l'occasion de la dernière compétition annuelle (FITA 50/70m), la remise de la réplique ou de la coupe officielle se fera en présence des personnalités de la commune.